SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.

Nom commercial : EAU DE JAVEL 20° (JAVEL TRIPLE)

Type de produit : Solution aqueuse acide.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Domestique. (Produit de nettoyage.)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL
Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
4040 Herstal BELGIUM
Tel : +32/4/248.86.60
Fax : +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : R31
C; R34

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- **Dangers pour la santé** : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger - (CLP : Skin Corr. 1B) - H314
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Aquatic Acute 1) - H400

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)

: C : Corrosif

Phrase(s) R : R31 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.
R34 : Provoque des brûlures.

Phrase(s) S : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Acides.
Ne pas mélanger avec :

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Contient : Hypochlorite de sodium

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger

• Pictogramme(s) de danger : SGH05 - GHS09

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

* **• Informations additionnelles sur les dangers** : EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH206 - Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)

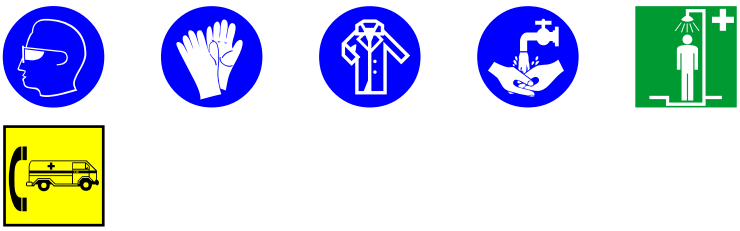

• Conseils de prudence

Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Intervention : P303+361+353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Stockage : P405 - Garder sous clef.

Considérations relatives à l'élimination : P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Hypochlorite de sodium	:	5 - 10 % Cl act.	7681-52-9	231-668-3	017-011-00-1	01-2119488154-34	R31 C; R34 N; R50 ---------- Met. Corr. 1;H290 Skin Corr. 1B;H314 STOT SE3;H335 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410 EUH031

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. Emmener à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Gorge douloureuse. Toux. Essoufflement. Rougeurs, douleur. Ampoules. Vision brouillée. Douleurs abdominales, nausées.

Autres informations : Les symptômes ne commencent souvent à se manifester qu'au bout de plusieurs heures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz dangereux. Favorise l'inflammation des matières combustibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Aérer la zone. Evacuer et restreindre l'accès. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet résistant à la corrosion. Diluer le résidu à l'eau. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/ explosion et de danger pour la santé.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises. Familiariser le personnel à l'usage correct des équipements de protection respiratoire.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Eviter toute exposition inutile.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Stockage - à l'abri de : Métaux. Combustibles. Acide. Agents réducteurs. Lumières.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié.

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.

- Protection des mains : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc.

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2. Contrôles de l'exposition

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20°C	: Liquide.
Couleur	: Clair(e). Jaune.

9.1.b. Odeur

Odeur	: Piquant(e).

9.1.c. Seuil olfactif

9.1.d. pH

pH	: >11

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C]	: -16

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C]	: Non applicable.

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C]	: Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

9.1.i. Inflammabilité

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité	: Non applicable.

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur [20°C]	: 1,7 kPa

9.1.l. Densité de vapeur

9.1.m. Densité relative

Densité	: 1,22 kg/l (20°C)

9.1.n. Solubilité

Solubilité	: Alcool. Ether.
Solubilité dans l'eau	: Complète.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

9.1.p. Température d'auto-iinflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.

9.1.q. Température de décomposition

9.1.r. Viscosité

Viscosité	: 2,65 mPa.s

9.1.s. Propriétés explosives

9.1.t. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Métaux. Combustibles. Acides. Agents réducteurs. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. (Chlore.)

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets indésirables pour la santé : Corrosif pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >5000

Admin.cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : >10000

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : >0,20 (Pimephales promelas)

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Très toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/ nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale

No. ONU : 1791

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquetage ADR

: 8: Matières corrosives

Transport terrestre

ADR/RID	: Classe : 8 Groupe : II
No. I.D.	: 80
Désignation officielle de transport	: UN1791 HYPOCHLORITE EN SOLUTION, 8, II, (E)
- ADR Classe	: 8
- Groupe d'emballage ADR	: II

Transport par mer

- Code IMO-IMDG	: Classe 8
- Groupe d'emballage IMO	: II
- IMDG-Pollution marine	: No -
- N° de fiche de sécurité	: F-A S-B

Transport aérien

- ICAO/IATA	: Packaging instructions cargo : 855 Packaging instructions passenger: 851
- Désignation officielle de transport	: HYPOCHLORITE SOLUTION
- IATA - Classe ou division	: 8
- Groupe d'emballage IATA	: II

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles	: Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
Mesures d'urgence en cas d'accident	: Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.
Informations complémentaires	: Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données	: Aucun(e). Révision - Voir : *
Révision	: 1
Date d'impression	: 28 / 6 / 2016

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document